DLP 18-4-56 039992



8e Année N° 183 14 Avril 1956

BULLETIN TECHNIQUE
DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
RHONE-ALPES

22, rue de Brest — LYON
Téléphone : FRanklin 82-51

Bimensuel

Compte chèques postaux Lyon 2168-43 —— Fédération des Groupements de Défense, 4, place Gensoul - LYON

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région.

AVERTISSEMENTS

TAVELURE DU POMMIER ET DU POIRIER.

Le stade de végétation auquel était conseillé le premier traitement (bulletin n° 182) contre la tavelure est dépassé largement dans les régions les plus chaudes et approche partout ailleurs. Il y aura donc urgence à ce qu'il soit terminé en toutes régions avant la fin de la présente période de beau temps.

D'autre part, à la suite des pluies violentes qui se sont produites entre le 26 mars et le 6 avril, il y aura lieu de renouveler le premier traitement dans les mêmes délais sur toutes les plantations non traitées depuis les dates suivantes (le numéro de votre région est inscrit sur l'enveloppe de ce bulletin) :

— le 28 mars dans les régions : 143, 144, 146 et 147 au sud du Doux, 151 et 152.
— le 30 mars dans les régions : Ain en entier sauf 44 et 45.
Isère 40, 101, 102, 103 et 119.
Loire et Rhône en entier sauf 2, 10, 11, 23, 28 et 30.
Savoie 81, 82, 86.
Hte-Savoie 60, 62, 65, 67, 69 et 72.
— le 31 mars dans les régions : 130, 131, 132, 136, 142, 145, 148, 149.
— le 1er avril dans les régions : 23, 28, 30, 117, 126.
— le 2 avril dans les régions : 112 et 113.
— le 5 avril dans les régions : 2, 10, 11, 44, 45, 66, 87, 89 et 127.

Dans les autres régions, attendre un avis ultérieur pour renouveler ce traitement.

HOPLOCAMPES DU POIRIER ET DU PRUNIER.

La larve de ces hyménoptères a été surnommée « ver cordonnier » en raison de l'aspect « à l'emporte pièce » de son trou de sortie, trou de 2mm. de diamètre que l'on trouve sur les fruits de la grosseur d'une petite olive.

L'adulte doit être détruit au moment de la ponte qui aura lieu cette année en pleine floraison du fait du retard de la végétation par rapport aux parasites.

Le traitement devra donc être appliqué dans les plantations sujettes à ces ravageurs pendant l'ouverture des pétales, mais devra être terminé avant l'ouverture totale des premières fleurs. On utilisera un des produits suivants : H.C.H. Lindane, T.T.C., S.P.C. ou Parathion. On pourra également utiliser la Roténone à condition de rendre la bouillie mouillante par un produit approprié.

INFORMATIONS

DLP 17-4-56 039675

ACARIENS.

Le retour de journées tièdes a favorisé l'éclosion de différentes espèces d'araignées rouges et un premier traitement au parathion ou au déméton devient nécessaire, dès que les colonies seront apparentes aux rides des rameaux ou aux fourches.

P 174

CHARANÇONS COUPE-BOURGEONS.

Ces charançons gris, violacés ou bleu-verts suivants les espèces piquent ou dévorent les boutons des arbres fruitiers avant la floraison ou sectionnent les pédoncules. Ils ont fait leur apparition localement dans la région. Il est nécessaire de les surveiller et d'appliquer dès leur apparition un traitement au D.D.T. ou au chlordane.

TEIGNE DE LA CERISE.

La chenille de ce papillon commence à s'attaquer à la fleur avant de s'en prendre au jeune fruit. Dans les localités qui y sont sujettes, un traitement doit être appliqué à l'ouverture des fleurs à l'aide d'un des produits suivants : D.D.T., H.C.H., Lindane, S.P.C., T.T.C. ou chlordane.

VIGNE

RAVAGEURS DES BOURGEONS.

Diverses chenilles appartenant aux genres noctuelle (vers gris) et boarmie ainsi que l'otiorrhynque (charançon) se sont propagées depuis 1953 vers le nord du Beaujolais. Dès la constatation des premiers dégâts, nous conseillons :

— la pulvérisation des souches avec une bouillie à base de D.D.T. 50, à la dose de 600 à 800 grammes de produit commercial pour 100 litres d'eau,

— ou un mélange D.D.T. plus Lindane, à la dose préconisée par les fabricants.

Il peut être nécessaire de renouveler le traitement dans les 5 jours suivants par suite de nouvelles sorties de vers gris.

— les appâts empoisonnés à base de son et de :

H.C.H. à raison de 1 kg de produit actif pour 100 kgs de son,

Aldrin, à raison de 2 kgs de produit actif pour 100 kgs de son,

Chlordane liquide 5 %, à raison de 5 kgs de produit actif pour 100 kgs de son.

Il est nécessaire d'humecter le son. Epandre de 50 à 60 kgs d'appâts à l'hectare, à la tombée de la nuit de préférence.

ERINOSE.

Cette affection dûe à un minuscule acarien et non à un champignon est souvent confondue avec le mildiou. Le duvet qu'elle produit est cependant plus dense, feutré, déforme la feuille et brunit en vieillissant. D'autre part sur certains cépages rouges, il se teinte plus ou moins violemment en rose violacé.

C'est au stade pointe verte qu'un traitement au soufre mouillable doit se placer. La faible importance économique de cette maladie ne justifie pas l'intervention d'un produit plus actif.

COURRIER DES ABONNES

D'un abonné de la Drôme en date du 29 mars :

« Qu'entendez-vous par gribouri de la vigne. Quel traitement faut-il employer et à quelle époque ? »

Réponse : Le gribouri, appelé aussi « écrivain » est un petit coléoptère qui perfore les feuilles de la vigne suivant de petites lignes courtes et sinueuses en grand nombre sur chaque limbe, simulant une sorte d'écriture. La larve qui vit dans le sol au niveau des racines semble ne pas pouvoir subsister sur les porte-greffes américains. Sur l'adulte une fois déclaré, en général courant mai, les arséniates et le D.D.T. sont efficaces.

L'inspecteur de la Protection des Végétaux
A. PITHIOUD

Le Contrôleur chargé des Avertissements agricoles :
P. LATARD

Le Gérant : G. GRISARD.

132.397 — Imp. Réunies de Lyon — 4-1956
Dépôt légal n° 1.402 — 2-1956